

■ Tableau CGEV des formations HT paramétré sur le site de gestion Parcoursup

Champs d'évaluation et pondération (catégories de critères)	Critères généraux d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
Résultats académiques (notes, moyennes, progression...) 75%	Moyenne arithmétique des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du baccalauréat)	Notes des bulletins	Très Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	Notes des bulletins (3 enseignements choisis)	Très Important
	Enseignements de spécialité scientifiques, techniques et sportifs	Notes des bulletins (Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique-chimie, SVT, SI, Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement), EPPCS)	Très Important
	Enseignement artistique, littéraire, sciences humaines et sociales	Note des bulletins (Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts), HGGSP, HLP, LLCER, LLCA)	Très Important
	Enseignement scientifiques, littéraires, sciences humaines et sociales	Note des bulletins (Mathématiques, Physique-chimie, SVT, LLCER, HGGSP, SES)	Très Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire 6%	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être 13%	Champs « Capacité à s'investir » et « Autonomie » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet 6%	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
	Projets de formation	Lettre de motivation, fiche réorientation	Très Important
Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ		

■ **Tableau CGEV de la licence de Musicologie paramétré sur le site de gestion Parcoursup**

Champs d'évaluation et pondération (Catégories de critères)	Critères généraux d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
Résultats académiques (notes, moyennes, progression...) 15 %	Moyenne arithmétique des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du baccalauréat)	Notes des bulletins	Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée	Notes des bulletins (Histoire-géographie, Français / Philosophie, Langue vivante A)	Très important
	Enseignement artistique, littéraire, sciences humaines et sociales	Notes des bulletins (Arts (arts plastiques ou arts du cirque ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts), Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Humanités, littérature et philosophie, Langues, littératures et cultures étrangères et régionales, Littérature, langues et cultures de l'Antiquité, Sciences économiques et sociales)	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire 15 %	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
Savoir-être 6 %	Champ « Capacité à s'investir et autonomie » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet 16 %	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
	Projets de formation	lettre de motivation, fiche réorientation	Très important
Engagements, réalisations dans des activités péri ou extra-scolaires 48 %	Compétences musicales	Questionnaire, activités et centres d'intérêt	Très important

Reunion des assesseurs 19/12/2024 - 17

Définition des niveaux de l'offre de Formation :

- Niveau 1 : Architecture de l'offre de formation. Il s'agit de la déclinaison par niveau de diplôme, des mentions et parcours de la mention.
- Niveau 2 : Maquette de formation. Il s'agit de l'organisation temporelle (année, semestre) et pédagogique (UE, nom, volume, et modalité des enseignements constitutifs des UE).
- Niveau 3 : Modalités de contrôle des connaissances (MCC). Il s'agit de la description des évaluations et des règles de calcul pour l'acquisition de chaque UE.
- Niveau 3 bis : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC). Il s'agit de la description des évaluations et des règles de calcul pour l'acquisition de chaque compétence et blocs de compétences (référentiel de compétences, chaînage, pondération)